



À CELLES ET CEUX QUI ONT ÉTÉ PRÉSENTS À NOS CÔTÉS

À la demande des personnels du SPIP de la Martinique, **La CGT IP Martinique** relaie aujourd'hui leurs remerciements à celles et ceux qui, depuis l'agression survenue au SPIP Milieu Ouvert le 15 juillet 2026, leur ont témoigné leur présence, leur soutien ou leur solidarité.

Cette période particulièrement difficile a nécessité une mobilisation collective et a mis en lumière des problématiques de sécurité qui ne pouvaient plus être ignorées.

Les personnels du **Milieu Ouvert** souhaitent tout particulièrement saluer **leurs collègues du Milieu Fermé**, qui les ont accueillis et accompagnés et avec lesquels ils ont fait corps dans un moment où la force du collectif a pris tout son sens.

Les agents souhaitent également saluer **leurs collègues des SPIP**, qui se sont manifestés par des messages, des écrits, des journées mortes et différentes initiatives permettant de faire connaître et entendre la situation vécue en Martinique.

Ils tiennent également à reconnaître les marques d'attention et de soutien exprimées par **Monsieur le Préfet, Monsieur le Procureur de la République, Madame la Présidente du Tribunal Judiciaire de Fort-de-France, les parlementaires et leurs attachés, le Président du Conseil Exécutif de la CTM, ainsi que par les partenaires institutionnels et associatifs** qui se sont manifestés.

Ils saluent par ailleurs la contribution de **la Direction du Centre Pénitentiaire**, notamment par **la mise à disposition de personnels disposant de compétences en matière de sécurité et de travaux**, ainsi que toutes les personnes qui ont facilité les rencontres et les interventions nécessaires.

Une reconnaissance est également adressée **aux organisations syndicales** présentes dans cette mobilisation.

Enfin les personnels remercient la presse écrite, radiophonique et audiovisuelle qui a contribué à rendre visibles leurs difficultés, leurs conditions d'exercice et les conséquences de cette agression sur les personnels.

À toutes et à tous, ils souhaitent simplement dire : ces marques de solidarité ont compté.

POUR LA CGT IP Martinique

LA MOBILISATION CONTINUE !!!

Ces remerciements exprimés par les personnels ne sauraient cependant être interprétés comme le constat que la situation serait aujourd'hui réglée.

La CGT IP Martinique prend acte des premières actions de sécurisation réalisées depuis le 15 juillet. Certaines demandes portées dans le cadre de la mobilisation ont trouvé un début de réponse et nous ne le nions pas.

Mais nous devons être tout aussi clairs : ces premières réalisations ne représentent encore qu'une infime partie du travail qui reste à accomplir.

Au-delà des questions matérielles de sécurisation, une autre attente demeure fortement exprimée par les personnels.

À ce jour, aucune excuse n'a été formulée par la Direction du SPIP à l'attention des personnels concernant les circonstances et les manquements qu'ils ont dénoncés à la suite de l'agression du 15 juillet.

Pour beaucoup d'agents, cette absence de parole reste difficilement compréhensible. Ils attendent non seulement des mesures concrètes, mais également **une reconnaissance claire des dysfonctionnements et manquements qui ont contribué à la situation dénoncée.**

À ce stade, les personnels considèrent que cette reconnaissance n'a pas eu lieu.

Or, **rétablir un climat de confiance** ne pourra pas passer uniquement par des travaux, des équipements ou des mesures techniques. **Cela suppose aussi d'entendre ce qui a été vécu, de reconnaître les difficultés rencontrées et d'assumer les responsabilités lorsqu'elles doivent l'être.**

La CGT IP Martinique estime que cette dimension ne peut être écartée. Elle fait pleinement partie des réponses attendues par les personnels.

Les problématiques mises en évidence à la suite de l'agression ne peuvent trouver pour seules réponses quelques mesures prises dans l'urgence. La sécurisation des personnels et de leurs conditions d'exercice nécessite une réponse globale, cohérente et durable.

Pour La CGT IP Martinique, il n'est donc pas question de considérer que la mobilisation a atteint ses objectifs.

Nous resterons particulièrement attentifs à la réalisation effective des mesures annoncées, aux délais dans lesquels elles seront mises en œuvre et aux réponses qui seront apportées aux problématiques qui demeurent.

La CGT IP Martinique continuera à porter les revendications des personnels, à interpeller les interlocuteurs concernés et à rendre compte des avancées comme des insuffisances jusqu'à ce que nous obtenions des **réponses abouties**.

Le 15 juillet a imposé une prise de conscience. La mobilisation a permis de faire bouger certaines lignes. Il nous appartient désormais de veiller à ce que cet élan ne retombe pas et que les engagements se traduisent concrètement et durablement sur le terrain.

La CGT IP Martinique restera aux côtés des personnels, vigilante, exigeante et mobilisée jusqu'à l'obtention de réponses à la hauteur des enjeux de sécurité et des conditions de travail.

Remercier celles et ceux qui ont été présents n'est pas tourner la page.

Pour la CGT IP Martinique, la mobilisation continue.

Le SG de la CGT IP Martinique
Le 27/08/2026